

Séance du 08 février 2016

---

L'an deux mille seize, le 8 février, à 19 heures, le Conseil du SIRP de Bieujac - St Pardon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bieujac, sous la présidence de Monsieur DUMENIL, Président.

Etaient présents :

Mmes DUFFILLOL, DARRIET, JURADO-GONZALEZ.

Mrs. DUMENIL, PAING, BLANGERO, BAGUR, CHALOUPIN

Mlle BOBKIEWICZ, secrétaire du SIRP

Absents excusés :

Mme DELAGE

Mrs. NORMANT, DUCASSE, REVUELTA,

**Formant la majorité en exercice**

Secrétaire de séance : Mme JURADO-GONZALEZ Evelyne

**① Approbation des comptes-rendus du 27 août, 13 novembre et 28 décembre 2015 :**

27 août 2015 : M Dumenil ne l'approuve pas

13 novembre : Approuvé à l'unanimité

28 décembre : Approuvé à l'unanimité

**② Devis Adap'**

Mr DUMENIL présente le devis de la société Qualiconsult pour effectuer l'étude des travaux Adap'.

Le devis est présenté pour un montant de 600 € HT pour les deux écoles.

Le devis proposé a été voté à l'unanimité.

**③ Annualisation des agents**

Le Président explique que le dossier d'annualisation des agents a été soumis au Comité Technique du Centre de Gestion et que celui-ci a approuvé les propositions faites.

Le Conseil précise que les heures complémentaires et supplémentaires pour raison de service devront être, au préalable, validées par le Président.

Le conseil, après avoir entendu, vote à l'unanimité la mise en place de l'annualisation des agents.

**④ Règlement intérieur du SIRP**

M DUMENIL explique qu'il est nécessaire de mettre en place un règlement intérieur au sein du SIRP.

Celui présenté par Le Président appelle quelques modifications :

- Préciser que les agents du SIRP doivent aussi respecter le règlement intérieur de l'école

- Pour des personnes en état d'ébriété, les agents doivent s'en référer à un supérieur hiérarchique.

Ces modifications doivent être apportées avant la présentation du règlement au Comité Technique du Centre de Gestion.